

Compte rendu de la Commission Administrative Paritaire Locale
numéro 3 du 02 juillet 2012

Cette CAP Locale s'est ouverte à 15h20 sous la présidence de l'administrateur général du Pôle Pilotage et Ressources, Madame Marie-Hélène GARDIES.

FO-DGFIP 62 a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame Valérie WIMETZ remplissant cette tâche pour l'Administration.

Avant l'ouverture des débats, la section locale **FO-DGFIP 62** a tenu à effectuer une déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe.

L'ordre du jour pour la CAP n° 3 était :

1 - Approbation du procès verbal de la CAPL n°3 du 12 janvier 2012 (mouvement local de mutation des agents de catégorie B de la filière Gestion Publique au 1^{er} avril 2012)

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
SOLIDAIRES	X		
FO-DGFIP62	X		
CGT	X		
CFTC-UNSA	X		

2 - Mutation au 01^{er} Septembre 2011

Après les débats lors de la CAP Locale et les propositions de vos élus **FO-DGFIP 62**, la Présidente a donc proposé le mouvement suivant:



Le compte rendu complet de cette CAP ne contient pas les noms des agents mutés ou affectés, seuls les abonnés à la lettre d'information peuvent en disposer.

En effet, depuis le 1er septembre 2011 la DGFIP nous impose cette obligation : "Les listes nominatives d'agents de la DGFIP relatives notamment aux mouvements de mutations et aux promotions, ne doivent pas être rendus accessibles au public (hors DGFIP) via l'internet."

Il est cependant fourni gratuitement aux collègues recevant déjà notre lettre d'information.

Avant la CAPL, la liste des postes disponibles en catégorie C était :

POSTE	EMPLOIS VACANTS AVANT LA CAPL
AUBIGNY	1
HENIN-BEAUMONT MUNICIPALE	2
LIEVIN	1
PONT A VENDIN	1
VIMY	1
ARDRES	1
MARQUISE	1
TOTAL	8

Les votes :

Parité Administrative : POUR

Parité syndicale :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
SOLIDAIRES	X		
FO-DGFIP62	X		
CGT	X		
CFTC-UNSA	X		

Commentaires FO : FO DGFIP62 a obtenu qu'un nombre conséquent de mutations soit prononcé. L'action syndicale a donc permis que 12 mouvements soient effectués. La presque totalité des mutations se fait dans le respect des règles de mutation. **A force de le rappeler, nous avons été entendus, c'est un bien pour le dialogue social, une nécessité pour les agents !**

A l'issue de la CAPL, la liste des postes disponibles en catégorie C devient donc :

POSTE	EMPLOIS VACANTS APRES LA CAPL
AVESNES LE COMTE	1
HENIN-BEAUMONT MUNICIPALE	1
PONT A VENDIN	1
AUBIGNY	1
PAIERIE DEPARTEMENTALE	1
MARQUISE	1
TOTAL	6

Les élus FO DGFIP 62 :

Titulaires

Yannig BOURGAIN et Audrey JOLY

Suppléants

Edith VANDERPOORTE et Nadège ABROUGUI

Expert

Hervé FALSCHOWSKI et Jacques REGNIER